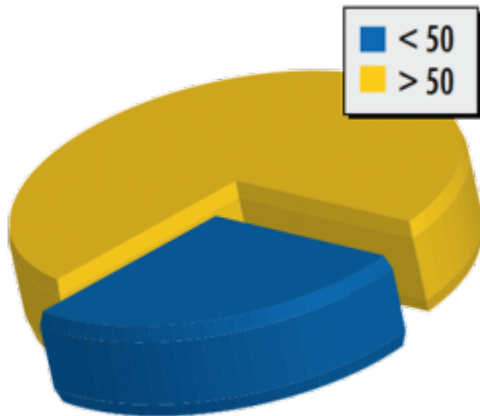


Résultats du questionnaire UFCV (mai 2009)



Questionnaire

Un questionnaire a été adressé en mai 2009 par email et pouvait être rempli en ligne sur le site de l'UFCV (www.ufcv.org). - 10 % des cardiologues sollicités ont répondu soit 166 réponses. - 90 % des répondants exercent dans une ville de plus de 50 000 habitants, - 60 % en groupe, avec une activité mixte à la fois libérale et hospitalière pour 35 % d'entre eux.

Le dernier rapport de l'IGAS (décembre 2008) sur la FMC montre que, malgré l'incertitude sur le devenir et surtout les modalités de validation de la FMC et de l'EPP, les médecins continuent à se former. Cependant, précise ce rapport, il est impossible d'après les données actuelles de savoir si les formations, en particulier conventionnelles, améliorent les pratiques et satisfont les attentes des médecins. L'UFVC se devait donc de consulter les cardiologues afin de connaître leur ressenti par rapport au processus réglementaire en profonde évolution, leur opinion sur les actions menées par l'UFCV, leur attentes, leurs besoins, en termes de moyens mis à leur disposition, de thèmes de formation et quel était leur degré d'implication au sein de leur pratique dans la FMC/EPP.

La FMC obligatoire n'est pas une contrainte

65 à 68 % des cardiologues considèrent que la FMC doit être obligatoire et qu'elle n'est pas une contrainte. Par contre, le barème actuel ne satisfait pas 42 % des

cardiologues et ils le considèrent comme une contrainte.

Les principales modalités de formation : internet reste marginal

Les principaux moyens de formation restent les congrès, les réunions locorégionales de FMC, les revues.

80 % des cardiologues assistent aux congrès nationaux, 68 % participent à des FMC présentielle locorégionales, 75% se formant par la lecture de revues, et 58 % uniquement par le biais des formations professionnelles conventionnelles (FPC).

Internet reste un moyen de formation très peu utilisé, seuls 5 % l'utilisent régulièrement ou préférentiellement.

C'est surtout l'intérêt pour le sujet, la qualité de l'expert et l'impact sur la pratique qui sont des critères de choix des formations, plutôt que l'indemnisation ou l'indépendance vis-à-vis de l'industrie. Seuls 10% utilisent internet, la plupart du temps en complément d'autres moyens de formation.

Le degré de satisfaction est élevé vis à vis de l'UFCV

78 % des cardiologues participant aux formations de l'UFCV sont satisfaits et 73 % jugent qu'elles correspondent à leurs attentes et ont un impact sur leur pratique.

Le rapport d'activité 2008 de l'OGC

L'OGC a publié son rapport d'activité pour 2008, il confirme la forte implication des cardiologues dans la formation, et le rôle majeur de l'UFCV dans la formation conventionnelle.

24 % de cardiologues assistent aux réunions de FPC.

Sur 1 112 participants au total, l'UFCV à elle seule en a réuni 1028 et a assuré 1 027 journées de formations sur un total de 1 181.

Les modalités de validation de l'EPP sont variées

Parmi les cardiologues ayant répondu au questionnaire 50 % ont entrepris une démarche pour valider l'EPP : 30 % en s'intégrant dans un Groupe d'Analyse de

Pratique entre pairs (GAPCardio), 30 % sur le site EPPCard (site spécifique dédié à l'EPP sur le site de l'UFCV : www.ufcv.org).

44 % sont satisfaits des programmes proposés par l'UFCV.

Le temps passé est le plus souvent de plus de 4 jours

La plupart des cardiologues consacrent plus de 4 jours à la FMC : la FMC présentielle représente plus de 4 jours dans 77 % des cas.

Pour l'EPP 47 % y consacrent une journée et 14,5 % plus de 4 jours. La lecture de revue est de moins d'une heure par semaine pour 55 % des cardiologues.

Les modalités de validation doivent être définies par la profession

Les cardiologues ne souhaitent pas, à 44 %, que l'HAS valide à la fois la FMC et l'EPP. Par contre 67 % souhaitent que le nouveau Conseil National Professionnel de Cardiologie (CNPC) confie à l'UFCV et à la SFC la validation de la FMC et de l'EPP.

Que retenir des résultats de ce questionnaire ?

Malgré les biais inhérents à ce genre d'enquête, il apparaît que les cardiologues sont toujours nombreux à se former. Ils y consacrent plusieurs journées par an (la plupart plus de 4 jours de FMC et plus de un jour d'EPP) et souhaitent que la profession organise le contenu des formations afin qu'elles restent très proches de leurs pratiques et qu'elles aient un impact sur leur pratique.

Les « satisfecits » de l'UFCV

80 % participent et sont satisfaits de nos formations (60 % dans le cadre de la FPC). Elles répondent dans 74 % à leur attente. Pour preuve, 45 % assistent à 3 jours et plus de FMC avec l'UFCV et 49 % se sont engagés pour valider leur EPP avec l'UFCV et sont satisfaits des programmes.

L'UFCV proposera pour 2010 un programme enrichi de séminaires de FMC et d'EPP pour répondre à ces attentes. Les thèmes prioritaires souhaités restent l'hypertension artérielle, l'imagerie, notamment l'échocardiographie, les troubles du rythme en particulier la fibrillation auriculaire, l'insuffisance coronaire, le

diabète, les pathologies cardiovasculaires du sujet âgé, la prévention cardiovasculaire. Le désir des cardiologues est également que la profession regroupée au sein du nouveau CNPC prenne en charge la FMC / EPP, en particulier au niveau de la validation de la formation obligatoire.

L'UFCV est pleinement impliquée au sein du CNPC pour que la FMC/EPP reste un outil au service des cardiologues. Une convention a été signée entre l'HAS et le CNPC pour l'élaboration d'indicateurs (INDIQCARD) dans le post-infarctus, aujourd'hui testés en cardiologie ambulatoire.

Cependant les attermolements du processus législatif, qui durent maintenant depuis près de 15 ans, expliquent probablement une sensible désaffection depuis 2008 pour l'EPP, avec moins de 50 participants en 2008 alors que fin 2007, plus de 1000 praticiens de la spécialité s'étaient engagés dans la procédure.

Il existe également un défaut d'information des différentes modalités de validation, pour lesquelles l'UFCV doit accentuer sa communication, en particulier par l'intermédiaire de son site www.ufcv.org. Prochainement réorganisé il devrait devenir une plate-forme plus conviviale où les cardiologues pourront choisir, s'inscrire et valider leurs formations et procédures d'EPP.

Souhaitons que 2010 voit l'aboutissement des textes législatifs, en particulier des derniers décrets, indispensables à la visibilité nécessaire pour que la FMC et l'EPP (réunies dans la loi HSPT sous un seul terme : le développement professionnel continu - DPC) rentre véritablement dans la pratique quotidienne des médecins.